



## AVIS PUBLIC

### APPEL DE CANDIDATURES – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISTE (CCU)

La Municipalité de Saint-Gérard-Majella est à la recherche de trois (3) citoyens bénévoles pour siéger au sein de son Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU).

Le CCU est composé de cinq (5) membres, nommés par le Conseil municipal, par résolution. Ce comité a pour fonction d'étudier et de soumettre au Conseil municipal des avis et des recommandations en matière d'urbanisme.

Chaque membre du comité devra suivre une formation portant sur son rôle et ses responsabilités au sein du comité au plus tard trois (3) mois après sa nomination tel que prévu à l'article 147.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1)

L'obligation prévue au premier alinéa ne s'applique pas à un membre du comité ayant déjà suivi une telle formation.

Pour pouvoir soumettre leur candidature, toute personne intéressée doit être majeure et résidente de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella.

Date limite pour recevoir les candidatures : **26 juin 2024**

Les demandes doivent être transmises par courriel en indiquant l'objet « Appel de candidatures – CCU » à l'adresse courriel suivante :

[direction@saintgerardmajella.ca](mailto:direction@saintgerardmajella.ca)

ou directement au bureau municipal sur les heures d'ouverture

444, rang Saint-Antoine  
Saint-Gérard-Majella

Copie certifiée conforme, ce 31<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.



Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière